

Le 10 mai 2021

Avis de tempête chez DS Smith !

Monsieur LAUMONIER, depuis plusieurs mois, nos organisations syndicales vous alertent sur les attentes des salarié.es de nos différents sites. En effet, nous constatons une baisse significative de notre pouvoir d'achat. Paradoxalement, le groupe continue de s'enrichir et nos actionnaires se servent grassement sur le dos des travailleuses et des travailleurs qui font la richesse du groupe.

Tout ce qui a été mis en œuvre depuis les rachats débutés en 2010, PSP, frais de siège, frais de logo etc. n'ont eu de cesse de vider nos sites de leurs richesses ce qui, pour nos organisations syndicales s'apparente à de l'optimisation fiscale visant à faire baisser, voire supprimer, la participation, l'intéressement et les NAO.

Les organisations syndicales, **FILPAC-CGT** DS Smith, **CFDT** DS Smith, **FO** DS Smith, **CFE-CGC** DS Smith, réunies en intersyndicale viennent vous dire STOP ! Stop au pillage de nos sites, stop à tous ces stratagèmes qui empêchent les salarié.es de voir une partie des richesses qu'ils ont créées leur être distribués !

Nos organisations syndicales exigent, avant le 21 mai, une réunion avec vous où nous portons les revendications suivantes :

- ⇒ Prime MACRON de 1500€ pour tous versée au 1^{er} juillet.
- ⇒ Mise en place d'un accord dérogatoire de participation sur tous les sites permettant de percevoir de la participation au même niveau qu'avant les rachats successifs.
- ⇒ Augmentation des plafonds d'intéressement sur l'ensemble des sites avec un accord calqué sur celui de Nord-Est.
- ⇒ Augmentation du plafond de l'ancienneté à 20 ans avec un palier à 18 ans.

L'intersyndicale vous alerte sur le ras-le-bol général qui règne au sein de la région dont vous avez la responsabilité. Si vous ne voulez pas entendre, sachez que l'intersyndicale DS Smith mettra en œuvre tous les moyens qu'elle jugera nécessaires à l'aboutissement de ces revendications ô combien légitimes.

L'INTERSYNDICALE DS Smith France.